

**EXTRAIT du PROCES-VERBAL des  
DELIBERATIONS DU CONSEIL  
DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES**  
Althen-des-Paluds - Monteux - Pernes-les-Fontaines

Nombre de délégués en exercice	<b>26</b>	Absents représentés :	<b>5</b>
Présents	<b>20</b>	Absents non représentés :	<b>1</b>
<b>VOTANTS</b>			<b>25</b>

L'an deux mil quatorze, le 18 Février à 19 h 00

Le Conseil de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat » s'est réuni en séance publique au siège des Sorgues du Comtat à Monteux, le 18 Février 2014, après convocation légale reçue le 12 Février 2014, sous la présidence de M. Christian GROS, Président de la Communauté de Communes « Les Sorgues du Comtat ».

**Etaient présents :**

M. Henri BERNAL, M. Pierre BLATIERE, M. Daniel BREMOND, M. Alain BRES, Mme Sabine CHAUVET, Mme Georgette DRAGONE, Mme Evelyne ESPENON, Mme Nicole FABRE, Monsieur Pierre GABERT, Mme Lila HAMMACHE, Mme Françoise LAFAURE, M. Yannick LIBOUREL, M. Pierre MARGAILLAN, Mme Nadia MARTINEZ, Mme Annie NIGUET, M. Claude PARENTI, M. Jackie PERRIN, M Jean-Michel VIDAL, M. Lucien STANZIONE.

**Etaient Absents représentés :**

M. Didier CARLE, (Pouvoir donné à Yannick LIBOUREL),  
M. Jean-Louis FAREL, (Pouvoir donné à M. Henri BERNAL),  
M Michel MUS, (Pouvoir donné à M. Claude PARENTI),  
Mme Nicole NEYRON, (Pouvoir donné à M. Pierre GABERT),  
Mme Annie ROUSSET, (Pouvoir donné à M. Lucien STANZIONE).

**Etaient Absents non représentés :**

M. Jean-Jacques EXBRAYAT.

Il a été procédé conformément au Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du Conseil de la Communauté de Communes : Mme Georgette DRAGONE ayant obtenue la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

**Demande de subvention pour l'association « Roulez MOB'ilité »**

Monsieur Lucien STANZIONE, Vice-président, explique que la Présidente de l'Association « Roulez Mob'ilité » a adressé à la Communauté de Communes Les Sorgues du Comtat, en date du 15 janvier 2014, une demande de subvention pour l'année 2014.

ROULEZ Mob'ilité est un service de mise à disposition sociale de véhicules deux et quatre roues, pour les personnes ayant un emploi, une formation, ou un stage mais n'ayant pas de moyen de locomotion pour s'y rendre.

Pour l'année 2013, l'Association a reçu 105 demandes des prescripteurs (RSA, Mission Locale, Pôle emploi, etc...), 85 personnes ont pu être servies sur l'Unité Territoriale du Comtat.

C'est pourquoi l'association a sollicité la Communauté de Communes pour obtenir une subvention d'un montant de **2 000.00 €** afin de continuer leur action pour les personnes qui sont dans le besoin.

Vu l'avis favorable de la commission vie communautaire, en date du 28 janvier 2014,

**Le Conseil Communautaire, Monsieur Lucien STANZIONE, Vice-président, entendu,**

**Et après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents et représentés,**

**SE PRONONCE FAVORABLEMENT** pour le versement d'une subvention d'un montant de **2 000.00 €** à l'Association « Roulez Mob'ilité » pour l'année 2014.

**AUTORISE** le Président à verser cette subvention à l'Association « Roulez Mob'ilité ».

**PRECISE** que les crédits seront prévus à l'article 6574 du budget 2014

Ainsi fait et délibéré les jour, mois et an susdits.  
Et ont signé au registre les membres présents.  
Pour copie conforme.

**Christian GROS**

**Président de la Communauté de communes  
Les Sorgues du Comtat**

**Le Président,**

